

85-63

Parc national de Prince-Albert (Saskatchewan)

Résidence et garage du surintendant

Prospect Drive, Waskesiu

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

La résidence et le garage du surintendant au parc national de Prince-Albert ont été construits en 1929-1930, d'après les plans du service d'architecture de la Division des parcs du Dominion. Parcs Canada en est le ministère gardien. Voir le dossier 85-63 du BEÉFP.

Raisons de la désignation

La résidence et le garage du surintendant ont été désignés édifice fédéral du patrimoine « reconnu » en raison de leur conception architecturale, de leur valeur environnementale et de leur importance historique.

La résidence et le garage du surintendant constituent de très bons exemples de la tradition des chalets rustiques pittoresques mise de l'avant par la Division des parcs nationaux pendant la période allant de 1927 à 1936. Le vocabulaire architectural, de concert avec l'utilisation de matériaux locaux (principalement des rondins et des pierres des champs), ont défini une image rustique particulière pour les bâtiments du réseau des parcs.

La propriété se trouve dans un lotissement de chalets, qui conserve son caractère rustique d'époque. La cour du chalet et du garage est protégée des regards par des arbres adultes, des jardins et des pelouses.

La résidence et le garage du surintendant ont été les premiers bâtiments permanents construits pour le personnel dans le secteur de Prospect Point, voisin de la ville de Waskesiu. L'aménagement de ce secteur et du terrain de golf voisin découle de l'intention de la Division des parcs nationaux de faire du parc national de Prince-Albert une importante destination de villégiature accessible en automobile.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale de la résidence et du garage du surintendant provient d'éléments comme leur forme, leurs proportions, les matériaux et détails rustiques pittoresques du chalet, l'aménagement intérieur qui subsiste et leurs relations avec le site.

La résidence du surintendant est un bâtiment rectangulaire composé de murs bas en rondins coiffés d'un toit élevé à quatre versants, avec des avant-toits en forme de cloche évasée, et de grandes lucarnes en croupe. Une imposante cheminée en pierres des champs et une véranda ouverte sous l'avant-toit constituent des éléments importants de la volumétrie.

.../2

Parc national de Prince-Albert (Saskatchewan)
Résidence et garage du surintendant (suite)

Une partie de la véranda a depuis été fermée. Cette modification altère à la fois la perception de la volumétrie à l'extérieur et la relation entre les espaces intérieurs et extérieurs. Le rétablissement de l'aménagement antérieur devrait être envisagé ou, à tout le moins, la conception de la partie fermée devrait être revue afin de mieux respecter le caractère et les détails d'origine de la véranda. Il faudrait résister à la tentation d'apporter d'autres modifications à la volumétrie du bâtiment.

La conception rustique pittoresque du chalet est exprimée par l'utilisation de matériaux de couleurs et de textures naturelles. La fondation et la cheminée en pierres des champs, les murs en rondins, les rondins recourbés de chaque côté des poteaux de la véranda et les extrémités apparentes des chevrons sont des éléments caractéristiques à conserver. Tous les travaux éventuels devraient être effectués avec des matériaux et des finitions s'harmonisant avec les éléments existants, en respectant le caractère rustique de la construction.

Des bardeaux de toit asphaltés, des bordures de toit préfabriquées et des gouttières masquent les extrémités des chevrons et atténuent l'effet texturé recherché pour les surfaces du bâtiment. Lorsque la couverture et les bordures de toit atteindront la fin de leur vie utile, il faudrait envisager de revenir aux matériaux et détails rustiques d'origine, en s'inspirant des preuves matérielles et documentaires.

La conception d'origine comportait des fenêtres à battants en bois et à plusieurs carreaux, dont le vitrage détaillé et à petite échelle était typique du style pittoresque. Avec leurs grandes vitres, les fenêtres en bois actuelles n'offrent pas la texture et le détail recherchés et devraient être remplacées, lorsque l'occasion se présentera, par des fenêtres respectant l'esprit de la conception d'origine.

L'aménagement intérieur d'origine a été modifié pour des raisons fonctionnelles. On devrait continuer d'utiliser les entrées existantes. Les matériaux et finitions intérieurs d'origine qui subsistent devraient être conservés et intégrés à d'éventuels travaux.

Le garage conserve sa forme, ses fenêtres à carreaux multiples et ses portes à panneaux d'origine. L'expression visuelle était à l'origine enrichie par des détails comme la couverture en bardeaux de cèdre, des portes aux panneaux et au vitrage élaborés, et des extrémités de chevrons apparentes. Ces caractéristiques sont maintenant disparues ou dissimulées. Le caractère patrimonial du bâtiment profiterait d'un retour aux matériaux et détails rustiques d'origine.

L'aspect naturaliste du paysage devrait être respecté lors d'éventuelles modifications.

Pour des conseils au sujet de modifications proposées à ce bâtiment, veuillez consulter le *Code de pratique* du BEÉFP.